

30 juin 1987 - Seul le prononcé fait foi

[Télécharger le .pdf](#)

Conférence de presse conjointe de MM. François Mitterrand, Président de la République, et de Jacques Chirac, Premier ministre, sur le bilan du Conseil européen de Bruxelles, le démantèlement des montants compensatoires monétaires et la position de la Grande-Bretagne dans la CEE, Bruxelles le 30 juin 1987.

Mesdames et messieurs,

- Vous avez montré beaucoup de patience, mais il ne faut pas en abuser. A l'heure qu'il est, je pense que nous pourrions aller directement au fait et vous épargner un récit général de ce qui s'est passé depuis quarante-huit heures ou trente-six heures. Au demeurant, je pense que vous êtes assez informés, puisque ce sont des problèmes que vous suivez de très près. Je répondrai donc aux questions que vous poserez, mais je crois qu'il n'est pas nécessaire de se livrer à un exposé introductif de caractère exhaustif. Note d'ambiance : on a abordé ce Sommet avec le sentiment que la plupart des issues étaient bouchées. Ce que l'on peut dire ce soir, c'est que la Communauté continue normalement son travail, que les organismes qualifiés sont chargés de quelques directives et qu'en tout cas, les institutions fonctionnent, indépendamment d'accords particuliers qui sont loin d'être négligeables - mais nous aurons sans doute l'occasion d'en parler - particulièrement sur le -plan agricole. Vous avez certainement été tenus informés des quelques décisions concrètes marquant le développement du marché intérieur, la discipline budgétaire et les débats sur les nouvelles ressources. Je pense qu'il serait raisonnable que, dès maintenant, mesdames et messieurs, vous puissiez poser les questions qui vous paraissent utiles. Allons donc à l'essentiel.\

QUESTION (Georges Bortoli - Antenne 2).- En ce qui concerne les accords particuliers, précisément, la délégation française considère-t-elle que l'accord franco-allemand, au premier chef sur les montants compensatoires, qui va servir de base, je pense, au travail des ministres de l'agriculture, est un bon accord ?

- LE PRESIDENT.- Oui, d'abord il est bon qu'il y ait un accord. Deuxièmement, si cet accord avait été obtenu par des abandons sérieux et sans compensation, on pourrait dire que c'est un accord, mais un mauvais accord, tel n'est pas le cas. Trois problèmes étaient posés au point de départ, vous vous souvenez, touchant à la fixation des prix, touchant aux montants compensatoires monétaires et touchant aux huiles végétales. Il s'est établi assez rapidement que si les deux premières questions relevaient du débat entre les Français et les Allemands, le problème des graisses végétales intéressait certes et les Français et les Allemands, mais était du domaine de la Communauté tout entière. Ce n'est pas un conflit particulier entre l'Allemagne et la France. Ce qui veut dire que l'accord entre ces deux pays pouvait se resserrer sur les deux autres points et essentiellement sur les montants compensatoires qui étaient la clé par laquelle la porte s'ouvrait, tandis qu'il appartenait au Conseil tout entier de délibérer sur le problème des graisses végétales. Cet accord est très positif dans la mesure même où il n'y a pas de conflit franco-allemand. Les divergences de vues qui s'étaient affirmées au cours de ces derniers mois ont été résolues.

Chacun a fait une part du chemin, comme il l'avait été annoncé. Et, finalement, la France a souscrit aisément au terme de l'accord établi par de longs travaux et de nombreux conciliabules.

- Quant au sort réservé aux huiles végétales - enfin aux graisses végétales - là, vous savez ce qu'il en est : le Conseil dans son ensemble les a perdues en chemin. Bref, il n'y avait pas de majorité qualifiée pour décider. Il y avait une majorité, mais pas la majorité qualifiée. Voilà la réponse que je peux vous faire.\

` Suite sur l'accord sur les montants compensatoires monétaires avec la RFA `

- LE PREMIER MINISTRE.- Je voudrais dire à M. Bortoli que c'est un combat que nous menons depuis dix ans. C'est un résultat que nous recherchons depuis fort longtemps et qui est de - nature à changer assez profondément les choses dans la mesure où cela va lever un certain nombre d'hypothèques qui pesaient sur notre agriculture qu'il s'agisse des montants compensatoires positifs actuels, futurs ou des montants compensatoires négatifs. Je ne rentrerai pas dans le détail d'une décision dont vous avez pu prendre connaissance. Le Conseil européen ne s'est pas contenté de donner des orientations au Conseil des ministres de l'agriculture qui va se tenir dans quelques minutes, il a arrêté une décision dans son détail. C'est pour la France - qui avait en réalité quatre objectifs dans ce Conseil : les deux objectifs financiers de 1987 et 1988, et deux objectifs agricoles qui étaient les montants compensatoires et la taxe sur les matières grasses d'origine végétale - c'est pour la France une très grande satisfaction et je dirai objectivement une grande victoire sur laquelle, c'est vrai, nous ne comptons pas vraiment, car nous avons craint le pire dans cette affaire.

- LE PRESIDENT.- En tout cas on dira que c'est un bon compromis. Et je terminerai sur ce chapitre-là, parce que je pense que vous avez autre chose à nous dire. En ajoutant que M. le Premier ministre a parfaitement raison d'insister sur ce fait que c'est le résultat d'une longue bataille. Après tout, à Fontainebleau, c'était en 1984, il avait bien été décidé que les montants compensatoires seraient supprimés et précisément pour 1987. Il avait été considéré par la France avec un peu de surprise que l'accord qui avait été donné à l'époque par l'Allemagne semblait remis en cause. Bien entendu, le temps a passé, de nouveaux problèmes se sont posés, mais on doit considérer, c'est l'avis général de la délégation française, vous pouvez le constater - j'insiste même sur ce point, si l'on pouvait en douter - que c'est une bataille qui était menée avec le sentiment qu'il fallait la gagner dans l'intérêt de la France.\

QUESTION (Philippe Sassier - Antenne 2).- Monsieur le Président, monsieur le Premier ministre, peut-on parler, à l'issue de ce Conseil, d'un échec ou d'un demi succès ?

- LE PRESIDENT.- Vous parlez de quoi, du Conseil en général ?

- QUESTION (Philippe Sassier - A2).- Je parle de la fin de ce Conseil par -rapport aux décisions qui sont prises ou du manque de décisions ?

- LE PRESIDENT.- Par -rapport à ce qui était craint et par -rapport à la marche normale de la Communauté `CEE`, le terme de succès peut paraître excessif, mais c'est un bon Conseil européen. Le renvoi à Copenhague d'un certain nombre de décisions n'a pas cependant empêché le Conseil de donner des indications et des directives qui permettent à la Communauté de continuer d'avancer dans le sens du marché intérieur européen que vous savez.

- QUESTION (Philippe Sassier - A2).- Monsieur le Premier ministre, vous jugez également que c'est un bon Conseil ?

- LE PRESIDENT.- Si vous permettez, il y a une conférence de presse. Bien entendu, M. le Premier ministre est là et il est tout à fait normal qu'il donne son avis. Mais il n'y a pas deux conférences de presse à la fois. Donc, nous verrons à nous répartir les réponses.

- LE PREMIER MINISTRE.- De toute façon, il n'y a pas deux avis différents pour les problèmes de cette -nature.

- LE PRESIDENT.- Monsieur Sassier que je connais depuis de longues années, fait cela pour se distraire en fin de soirée. Nous ne sommes pas là pour cela.

- QUESTION (Philippe Sassier - A2).- Voyez là le souci d'un journaliste de savoir simplement si l'on peut utiliser le terme ...

- LE PRESIDENT.- La délégation a beaucoup travaillé. Chacun vraiment a fait sa part selon ses compétences et ses obligations. Et au total on peut dire que la France tire de ce Sommet

compétences et ses obligations. Et au total, on peut dire que la France tire de ce sommet plusieurs motifs de satisfaction. Je le répète, je n'entonne pas un champ de triomphe, parce que cela a été à l'arraché et qu'en même temps nous voyons se dessiner pour Copenhague beaucoup d'autres questions qu'il aurait peut-être mieux valu résoudre aujourd'hui, mais qui doivent l'être si on en juge par les directives qui ont été adoptées.\

QUESTION (Philippe Lemaitre - Le Monde).- Est-ce que vous avez un commentaire à faire sur l'attitude restrictive prise par la Grande-Bretagne et pensez-vous que cette attitude restrictive puisse porter préjudice aux débats futurs sur les règlements financiers de la Communauté pour les années à venir ?

- LE PRESIDENT.- Oui, il y aura encore des batailles très dures et, je le crois, elles ne sont pas d'aujourd'hui. Elles durent depuis le début. Lorsqu'en 1980, il a été décidé à Dublin les droits nouveaux pour la Grande-Bretagne, c'est-à-dire un allongement indéfini de la période de transition, c'était déjà très difficile à décider. Il a fallu un sens de la conciliation extrême, pour que rien n'ait été brisé depuis lors. Et puis cela a continué à travers les années. Les points de vue d'origine sont toujours différents. Cependant, on a constamment avancé, non pas d'un Conseil à l'autre, mais sur la durée on peut le constater. Le contentieux s'accumulait - je parle toujours du passé, je ne parle pas de ce Conseil là - et puis un jour, sous le poids de ce contentieux, il fallait bien les résoudre. Cela s'est toujours produit. C'est vrai que, ce soir encore - je ne vais pas révéler un grand secret -, la délégation britannique a éprouvé quelques embarras à accepter les propositions qui avaient été acceptées par les onze autres délégations. Elle a fait valoir ses réserves. On doit s'attendre normalement à Copenhague, en raison de cette vertu essentiellement britannique qui s'appelle la ténacité, que tout cela sera sans doute redit pour la 99ème fois. Comme on commence à connaître tout cela, les autres délégations, et particulièrement la délégation française, qui n'ont aucune raison de s'opposer a priori à la Grande-Bretagne et qui sont très fidèlement attachées aux principes de la Communauté, défendront ces principes. Et j'espère que l'on avancera de la même façon.\

QUESTION (Télévision italienne).- Vous avez décidé avec le Chancelier Kohl d'avoir des manoeuvres en commun au mois de septembre, vous avez décidé une brigade, qu'elle importance a cette décision et avez-vous l'intention de voir changer les rapports avec l'OTAN ?

- LE PRESIDENT.- Il y a vraiment un mélange de questions dans votre question. Il y a un mélange de notions qui m'obligerait à faire vraiment une conférence. Essayons de procéder par ordre. Le 24 septembre, je serai en compagnie du Chancelier Kohl, à des manoeuvres communes, en Allemagne.

- Ces manoeuvres sont prévues déjà depuis longtemps et n'ont pas de rapports directs avec l'initiative prise par le Chancelier Kohl d'une éventuelle brigade commune franco-allemande. Cela se situe sur le même terrain, c'est le développement d'une même tendance, mais ce sont deux sujets différents.

- Deuxièmement, le Chancelier Kohl a voulu expliciter, rendre concrètes toute une série de conversations que nous avons sur la nécessité - et j'en conviens, c'est indispensable - de resserrer les liens entre l'Allemagne et la France sur le -plan militaire et spécialement sur le -plan des armées conventionnelles, par la connaissance des hommes, par les discussions sur les stratégies et sur les tactiques et par une éducation en commun en même temps que l'apprentissage des langues. Nous avons élaboré peu à peu toute une série de rencontres dont certaines ont eu lieu entre officiers supérieurs, qui ont fait des stages en commun.

- Le Chancelier Kohl a poussé plus loin la proposition en parlant d'une brigade. Nous sommes naturellement ouverts à cette conversation, puisqu'elle va dans le sens souhaité. Mais ceci est une étude extrêmement précise, d'ailleurs même pour l'échelon sur lequel on se situerait puisque brigade correspond à une notion allemande et pas à une notion française, dont il faudrait déjà déterminer l'échelon. Ensuite, il faudrait savoir répondre à une certaine question de fond touchant - et vous avez abordé cette question, mais par un biais - à la présence dans le commandement intégré de l'OTAN - problème allemand - ou à l'absence de ce commandement intégré - c'est-à-dire la France - qui a défini une stratégie de dissuasion autonome. Comme cette brigade - pour reprendre un terme du Chancelier Kohl et faute d'avoir un autre mot à ma disposition pour

l'instant - comme cette troupe commune à nos deux pays devrait être couverte et protégée par les autres forces, il s'agit de savoir exactement de quoi on parle. Mais c'est une direction qui convient à la France. C'est une étude qui doit être largement -entreprise. Nous n'en sommes qu'au début.

- Personne d'autre ne souhaite poser de questions ? Tout le monde a envie de rentrer rapidement ?\

QUESTION (M. Leclerc - Cultiva).- Dans la conférence de presse qu'elle vient de tenir quelques minutes avant, Mme Thatcher ne semblait pas avoir le même optimisme que vous en ce qui concernait le résultat de ce Conseil européen ?

- LE PRESIDENT.- Il n'y a pas d'optimisme, monsieur. Je dis simplement il n'y a pas d'optimisme. Etant donné les difficultés qui s'accumulaient à la veille de ce Conseil y compris dans le dialogue franco-allemand, nous estimons que sur ce -plan-là, l'avancée est importante. Deuxièmement, sur le -plan de la Communauté, on pouvait craindre un cran d'arrêt et il n'y en a pas eu. Et si chaque délégation n'a pas obtenu tout ce qu'elle souhaitait, il n'empêche que les organes réguliers de la Communauté vont continuer de fonctionner avec du grain à moudre. C'est ainsi que les ministres de l'agriculture sont présentement réunis et c'est ainsi que les ministres des finances ou du budget auront à se réunir d'ici peu pour mettre en forme les directives qu'ils ont reçues. Donc, ce n'est pas de l'optimisme. C'est la constatation que la Communauté continue de vivre normalement.

- LE JOURNALISTE.- Ce Conseil était plus favorable à la France qu'à la Grande-Bretagne ?

- LE PRESIDENT.- C'est une appréciation que je ne voudrais pas faire. Simplement, la Grande-Bretagne a jugé bon de s'absenter de quelques décisions importantes alors que la France y participait pleinement. Alors on peut commenter comme on veut.

- QUESTION (Françoise Laborde - TF 1).- Je voudrais savoir si vous ne pensez pas que cette réserve de la Grande-Bretagne ou cet accord partiel remette en cause les grandes orientations pour 1992 qui sont des thèmes auxquels on se réfère très souvent en ce moment ?

- LE PRESIDENT.- D'une certaine manière cela ne dépend pas de la Grande-Bretagne.

- LA JOURNALISTE.- Non, mais de demi-échec ou demi-succès du sommet ?

- LE PRESIDENT.- D'aujourd'hui ?

- LA JOURNALISTE.- Oui.

- LE PRESIDENT.- Précisément, si l'on peut se satisfaire - évitons les mots excessifs, les superlatifs - de ce Conseil, c'est qu'il n'a pas retardé la marche vers 1992. Alors que tout le laissait prévoir. C'est vrai que la Grande-Bretagne s'est tenue à l'écart d'au moins deux décisions importantes. Mais l'accord était si général qu'elle n'a pu nous arrêter. Comme c'est un grand pays très réaliste et en même temps qui a tout de même donné des gages à la Communauté, il n'y a pas de raison de penser que cette difficulté ne sera pas dominée.\

LE PREMIER MINISTRE.- Vous savez on oublie vite les choses. Revenez à 48 heures en arrière. On parlait de crise franco-allemande sur les affaires agricoles et les montants compensatoires, on parlait d'impossibilité de fixer les prix agricoles, on parlait d'impossibilité de régler le problème budgétaire de 1987, on parlait de crise à propos du budget de 1988 et les suivants, on parlait de l'affaire de la taxe et nombreux étaient les observateurs et vos confrères qui concluaient - d'ailleurs avec un certain nombre de raisons - que la crise était à nos portes. Il n'y a pas de conflit franco-allemand. Tous les problèmes, notamment ce qui concerne certaines divergences de vues sur le -plan agricole, ont été réglés. On vous a dit tout à l'heure ce qu'on venait de penser de l'affaire des montants compensatoires, qu'ils sont alors là incontestablement un grand succès pour la France. Les prix agricoles seront fixés ce soir, affaire terminée. Personne ne l'aurait envisagé il y a 48 heures. L'affaire du budget 87 est réglée. Toutes les instructions ont été données. Je lis : "les ministres du budget régleront l'affaire du budget 87" et les orientations pour le budget 88 sont parfaitement claires. Toute espèce de crise est maintenant évacuée. Bien sûr il ne faut pas faire de triomphalisme, il n'y a pas lieu de parler de succès, mais quand on regarde où on en était il y a 48 heures et qu'on regarde où l'on en est ce soir, on peut considérer, comme le disait le Président de la République, que le système a bien fonctionné et que l'Europe

est digne de son nom et qu'elle poursuit sa tâche normalement. Que de ce point de vue, oui, par rapport à la référence de 48 heures, c'est un succès.

- QUESTION.(Jean-François Leven - L'Express).- Est-ce que ce mini-échec ou succès n'est pas la preuve qu'il est difficile de traiter à la fois en même temps et au même lieu des problèmes à court terme et des problèmes à moyen terme ?

- LE PRESIDENT.- Ce n'est pas un semi-échec. On pourrait dire pour ceux qui veulent aller vite, ce n'est pas allé aussi vite qu'ils l'auraient souhaité, mais c'est allé de l'avant. Cela n'a pas reculé ou cela n'a même pas fait de sur place. Il faut savoir quand même distinguer. Je voudrais simplement dire que les débats qui se sont déroulés tout le long de cette journée ont montré une très forte majorité de délégations tout à fait déterminées de dégager le chemin des obstacles qui l'encombraient. C'est cette note-là que je voudrais vous donner, monsieur, essentiellement dégager les obstacles. Ils ont été dégagés. Un point est resté, il ne pouvait pas nous convenir, c'est celui des graisses végétales, puisque la taxe n'a pas été adoptée. C'est le point que nous pourrions regretter, mais il y a des règles. Une minorité de blocage s'est décidée. Nous sommes des démocrates et nous nous sommes inclinés devant l'application de la règle, ce qui ne veut pas dire que nous soyons satisfaits de cette réponse. Se poseront des problèmes financiers et budgétaires difficiles à cause de cela, mais nous avons redressé ou relevé le gant au cours des derniers quarts d'heure et même des dernières heures de la séance d'aujourd'hui pour inciter précisément les ministres responsables à mettre en oeuvre d'autres systèmes.\

QUESTION (Marc Paoli - Tribune de l'Economie).- Une question sur un point particulier, qu'est-il devenu du programme de la recherche qui était sur votre table aujourd'hui ? Une question plus générale, est-ce que le Sommet de Copenhague est conçu comme un Sommet où vous attendez une décision ou un Sommet qui ne serait qu'une étape avant la Présidence allemande, sur l'ensemble des dossiers à moyen terme ?

- LE PRESIDENT.- La deuxième question avant la première. Non, Copenhague a pour mission de trancher les questions qui ont été déjà renvoyées parce que c'était le délai normal et qu'il s'agissait de décider d'un certain nombre de mesures pour 1989.

- La première c'était ?

- LE JOURNALISTE.- Le programme de recherche.

- LE PRESIDENT.- Sur la recherche, le Président de la Commission s'inquiétait beaucoup de ne pouvoir disposer des assurances dont il avait besoin pour financer le programme établi. Un texte a été adopté à la fin de la séance de ce soir sur un texte que lui-même a soumis et qui l'autorise - le Conseil autorise la Commission - à procéder aux mises en oeuvre, à l'application du programme établi, étant entendu que l'élargissement de ce programme fera l'objet des conversations qui vont suivre. Mais il n'y a pas non plus là de cran d'arrêt pour tout simplement financer les recherches engagées, pour contribuer aux plans de recherche engagés par un certain nombre d'entreprises. Là aussi les choses continuent. Bien entendu plusieurs délégations auraient souhaité accroître le volume, mais cette discussion est en cours. Nous allons nous retrouver bientôt. Je ne pense pas qu'il ait eu le calcul de sauter par-dessus la Présidence danoise pour aller vers la Présidence allemande. Copenhague est un vrai rendez-vous.\

QUESTION (Valérie Laine - RFI).- Monsieur le Président, est-ce que vous pouvez expliciter ce que vous dites dans ce que vous indiquez qu'il n'y a pas de cran d'arrêt qui a été mis, puisqu'on attendait tout de même ici que les Douze donnent des recommandations aux différents Conseils sur le texte de la Présidence, sur le marché intérieur.

- LE PRESIDENT.- C'est ce qu'ils font.

- QUESTION.- Le budget, mais la Grande-Bretagne n'est pas d'accord.

- LE PRESIDENT.- Comment ?

- QUESTION.- La Grande-Bretagne ne s'est pas jointe aux Onze.

- LE PRESIDENT.- Non, elle a fait des réserves, mais ne s'est pas retirée.

- LE PREMIER MINISTRE.- Uniquement sur la procédure.

- LE PRESIDENT.- Comme le dit le Premier ministre, sur la procédure. Mais les directives ont été données précisément aussi bien aux ministres de l'agriculture qu'aux ministres du budget, qu'aux ministres de l'économie et des finances. Le document sur le marché intérieur, sur les fonds

ministres de l'économie et des finances. Le document sur le marché intérieur, sur les fonds structurels, sur la discipline budgétaire, sur les nouvelles ressources, tout cela est nourri de substance. Je vous en fais l'économie ...

- LA JOURNALISTE.- Cela n'a pas fait l'objet d'un texte.

- LE PREMIER MINISTRE.- Si.

- LE PRESIDENT.- C'est adopté par la Communauté. Que la Grande-Bretagne ait fait une réserve, que des amendements de dernière heure n'aient pas été acceptés, c'est vrai. Mais on ne peut pas dire que cela n'a pas été adopté. C'est adopté.\

QUESTION (Alain Dauvergne - Le Point).- Monsieur le Président, il semble que pour revenir sur la taxe des matières grasses, la raison pour laquelle il y a eu une minorité de blocage forte, est en grande partie la préoccupation manifestée par les Etats-Unis à ce sujet. Il semble qu'on en ait tenu donc très grand compte. Est-ce que vous ne trouvez pas un tout petit peu préoccupant pour l'avenir le souci extrême marqué par un certain nombre de nos partenaires à l'égard des convictions, des sentiments et des intérêts américains ?

- LE PRESIDENT.- Plusieurs de nos partenaires, la minorité de blocage - qui était juste d'ailleurs, il ne faut pas croire qu'il y avait une forte minorité - suffisait selon nos règlements intérieurs. Cette minorité-là a été certainement sensible au fait que l'on pouvait réaliser une sorte de guerre commerciale avec les Etats-Unis d'Amérique surtout au moment où s'ouvraient les conférences commerciales des négociations du GATT. D'autres pensaient, dont nous étions, qu'il n'y avait pas à redouter cette guerre et que sans doute elle n'aurait pas lieu. Mais cela n'a pas suffi à enlever la conviction des délégations réticentes qui ont fait jouer le blocage. Demandez-leur leurs raisons. On peut supposer que celles-là se situent au premier rang. C'est leur affaire que de s'en expliquer.\

QUESTION (Philippe Sassier - Antenne 2).- Monsieur le Président, est-ce que le caractère de Mme Thatcher, ou est-ce que le caractère anglais, vous semble s'être durci aux cours de ces dernières années de Conseil européen ?

- LE PRESIDENT.- Je dois vous dire non. Moi, je l'ai toujours connue comme cela. Ce n'est pas sans charme et cela donne aussi du tonus aux réunions que nous venons de tenir, comme celles que je connais déjà depuis six ans. J'ai vu souvent Mme Thatcher s'opposer aux décisions. C'était le cas d'ailleurs déjà dans une réunion à Bruxelles, précisément en 84 `1984`. C'était le cas à Fontainebleau. C'était le cas de plusieurs conférences. Mais Mme Thatcher qui a beaucoup de fermeté de caractère sait aussi plier quand il le faut. Donc, au total, cela allonge peut-être un peu les débats. Mais les onze autres, on pourrait dire dix et demi, ont tenu bon. C'est tout ce que l'on demande.

- QUESTION (Eric Meyer - Ouest-France).- Monsieur le Président, je voulais vous demander si on abordait lors du Conseil le problème de Gibraltar dans le contexte des règlements actuellement en discussion sur les transports aériens ?

- LE PRESIDENT.- Cela a peut-être fait l'objet de conversations particulières, mais il n'y a pas eu de débats là-dessus. Cela ne pouvait pas être à l'ordre du jour. Donc, je vous réponds non.\

QUESTION (Agence de presse portugaise).- On parle beaucoup chez vous de l'horizon 92 `1992`, c'est bien à la mode, on en a parlé beaucoup ici aujourd'hui, on a assisté à une bataille Nord-Sud entre les pays qui n'ont pas d'argent et ceux qui ne veulent pas en donner, c'est à peu près comme cela. En matière de fonds structurels, en matière de dépenses non obligatoires, est-ce que les directives de ce Conseil vont permettre que la Communauté européenne puisse vivre un petit peu (inaudible) dans les prochaines années et que les pays du Sud puissent un petit peu récupérer leurs (inaudibles) par -rapport aux pays du Nord ?

- LE PRESIDENT.- Sans aucun doute, monsieur. Nous ne nous sommes pas attardés ici ce soir - c'était bien normal - sur les questions qui n'ont pas fait de problème. On s'intéresse généralement à celles qui suscitent des discussions. Sur le développement du marché intérieur, nonobstant les difficultés dont nous avons parlé, nous avons noté l'importance de certaines avancées, vers l'ouverture des marchés publics, vers la définition des normes sur les mouvements des capitaux, sur les assurances, sur les diplômes pour les étudiants. Cela a été explicitement noté dans les comptes-rendus sur le développement du marché intérieur vers 1992. Donc on

n'en a pas reparlé parce que cela marchait bien. Quant aux fonds structurels, d'une part il a été dit que l'on concentrerait l'effort sur les régions les plus en retard - ce qui ne veut pas dire qu'on négligerait les autres - et d'autre part si le doublement n'a pas été retenu, un effort important, réel et continu est bien dans l'esprit de toutes les délégations du Conseil européen.

- QUESTION (Afrique - Asie).- Monsieur le Président, avez-vous eu malgré tout, le temps de discuter lors du repas par exemple de certains points de coopération politique, je pense en particulier en ce qui concerne le Proche-Orient, à la récente ouverture des Etats-Unis vis-à-vis de la Syrie qui pourrait débloquent la tenue d'une éventuelle Conférence internationale sur le Proche-Orient ?

- LE PRESIDENT.- Cela n'a pas fait l'objet de débats en séance plénière. C'est vrai que le premier soir a été beaucoup occupé par des problèmes de caractère économique et financier, c'est vrai que les mots "conférence internationale" ont été prononcés et un début de discussion sur ce que pourrait être le contenu de cette conférence internationale. Mais cela n'a pas fait l'objet d'une conversation devant déboucher en séance plénière. Cela s'est donc assez vite arrêté.

- LA JOURNALISTE.- En ce qui concerne le Golfe `persique`, on n'en a pas parlé non plus ?

- LE PRESIDENT.- Non plus. Je parle toujours des séances plénières ou bien des séances préparatoires que représentent parfois les repas. Le repas d'aujourd'hui a par exemple été fort utile pour déboucher sur l'ensemble des mesures dont nous venons de parler.

- Voilà, mesdames et messieurs, je vous remercie. Maintenant, à Copenhague.\